

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,  
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Janvier 1880.

Bulletin politique.

Telle était l'impression générale quand parut sur l'affiche la liste des collaborateurs de M. de Freycinet, telle est l'impression que produit sur tout le monde la déclaration du gouvernement.

Le programme du nouveau cabinet est-il révolutionnaire? les républicains disent que non.

Est-il conservateur? Nous affirmons le contraire.

A gauche, on est désappointé; à droite, on se demande s'il n'eût pas été préférable d'en finir tout de suite.

Mais quelle différence y a-t-il entre cette déclaration et celle apportée par M. Waddington quelques jours avant sa chute?

Au fond, c'est bien la même chose.

En ce qui concerne les projets de lois républicains, les ministres d'aujourd'hui acceptent l'inventaire dressé par leurs prédécesseurs.

Cependant, puisque nous cherchons une différence, disons que M. Waddington fut plus explicite que M. de Freycinet.

M. Waddington avait dit ce que son gouvernement ne voulait pas faire;

M. de Freycinet juge à propos de glisser sur ce qu'il refusera.

Point d'allusion à l'amnistie.

Il est évident que le nouveau cabinet pense, là-dessus, comme l'ancien;

Et il sera soutenu à peu près par les mêmes hommes.

La situation reste donc, après cette déclaration, exactement la même qu'au mois de novembre; et c'est surtout dans ce sens que nous pouvons dire: acteurs nouveaux, même comédie.

Nous sommes actuellement dans un cercle vicieux, dont nous ne sortirons que par la dissolution.

Il n'y a pas plus de majorité à droite qu'à gauche.

Les républicains vont essayer de jouer la comédie de l'Union républicaine sous le ministère Freycinet, comme ils l'ont joué sous le ministère Waddington;

La pièce ne réussira pas mieux avec les nouveaux interprètes qu'avec les autres.

La crise subsiste.

La déclaration du gouvernement est accueillie par la presse républicaine avec peu d'enthousiasme. Si le ministère attendait des applaudissements, il s'est trompé.

Nous ne voyons guère que deux feuilles, la *Paix* et la *République française*, qui se déclarent satisfaites. Mais la première a des allures trop officieuses pour que son jugement ait quelque importance. Quant à la seconde, qui soutient le cabinet formé sous l'inspiration directe de M. Gambetta, elle devait naturellement approuver le langage des ministres.

Les autres journaux discutent la déclaration du gouvernement, les uns avec nigreur, comme si leur attente était trompée, les autres avec méfiance, comme s'ils n'espéraient rien, presque tous avec un sentiment de déception.

D'après eux, il était inutile de changer de gouvernement, puisque « le changement de cabinet n'implique pas l'abandon de la politique des prédécesseurs », comme dit la déclaration ministérielle.

Tous font remarquer le silence gardé sur l'amnistie, silence qui indique l'intention de ne pas aller plus avant. Tous relèvent ces promesses vagues de réformes, énumérées comme en un prospectus, mais où rien n'est précis et où l'on ne distingue nullement la politique du ministère.

« Notre grief principal, dit le *Rappel*, contre la déclaration n'est pas dans ce qu'elle dit, il est dans ce qu'elle ne dit pas ». — Le *Mot d'Ordre* dit que « ces lieux communs, ces phrases banales eussent pu aussi bien être consignées Waddington que Freycinet ».

La *Justice* exprime la même pensée: « Pour sauver la politique d'immobilité, on a pris la précaution de supprimer les trois noms propres, qui la désignaient trop clairement. Rien de plus. Voilà comment l'on pratique aujourd'hui le régime parlementaire. Au début de l'an dernier, nous avions le ministère Dufaure: le vieil orateur saintongeais s'en est allé de lui-même, puisqu'on ne le renversait pas; et nous avons eu, dans le cabinet Waddington, un cabinet Dufaure sans M. Dufaure. Aujourd'hui, nous avons un cabinet Waddington sans M. Waddington. C'est le replâtrage d'un replâtrage. »

Le *Parlement*, enfin, déclare que le langage ministériel « laissera à ses lecteurs le même désappointement qu'il lui a causé ».

Tous, en un mot, voient bien des paroles vagues, mais ne comprennent pas ce que veut le gouvernement. Ainsi, on annonce une réorganisation de la magistrature; mais tous les journaux font remarquer qu'on ne dit pas « sur quelles bases » sera faite cette réorganisation.

Le *Journal des Débats* est plein d'ironie mordante et met en pièces le *factum* ministériel, tout en reconnaissant que « l'impression en est bonne et satisfaisante ». Ces traits à double pointe sont assez dans ses habitudes. Mais comme il s'évertue à discuter la correction du style et à relever les fautes, il est assez facile de voir que cette feuille est plus disposée à la critique qu'à la bienveillance. Ainsi, le *Journal des Débats* relève avec sarcasme la phrase: « Nous resterons placés sur un terrain voisin de l'état de choses actuel! » Il se demande avec raison comment on peut rester sur un terrain voisin? « On peut y aller, en se déplaçant, aussi peu qu'on voudra; mais y rester c'est difficile, car pour y rester il faut y être, et si on y est, le terrain n'est plus voisin! »

Le *Journal des Débats*, tout en gardant une attitude modérée, se prépare d'ores et déjà à commencer une campagne d'opposition.

Quant à l'appel à l'union des gauches qui est nettement formulé dans le programme ministériel, le *Soir*, ainsi que beaucoup

d'autres journaux, fait remarquer que cette invitation vient « au moment où l'extrême gauche se sépare du cabinet avec éclat, et où, avec non moins d'éclat, ce cabinet et sa majorité ministérielle se séparent de la gauche libérale ».

Cette réflexion est fort juste, et elle reste comme le résumé exact de la situation. Le ministère peut à peine compter sur la majorité qui a nommé M. Gambetta à la présidence de la Chambre; il n'a pas l'extrême gauche, qui est méfiante; il n'a pas le centre gauche, qui ne veut point aller si loin; il doit donc d'un jour à l'autre tomber par l'impossibilité de rallier une majorité gouvernementale.

Chronique générale.

Nous lisons dans le *National*:

« Quand on cherchait l'union des gauches, on trouvait autrefois une apparence, une ombre, un fantôme; on aura beau chercher désormais, on ne trouvera plus rien. »

Voilà un aveu qui vaut bien la déclaration ministérielle.

On attribue à M. de Freycinet ce propos:

« Si nous n'avons pas un succès complet et absolu devant les Chambres d'ici trois mois, la dissolution deviendra inévitable. »

Un directeur du ministère des affaires étrangères a affirmé que, malgré les notes parues dans plusieurs journaux, M. de Saint-Vallier ne voulait pas conserver son poste diplomatique à Berlin au-delà de la fin du mois de janvier.

On annonce que le *Journal officiel* continuera à enregistrer les immolations. Il contiendra prochainement:

46

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Emmeline commençait à s'agruir; elle avait vu, tout au fond de ce patelinage, poindre une bonne racune et sentait la nécessité d'affirmer les faits accomplis.

— Ce mentor n'est ermite que par occasion, ma cousine, répondit-elle, et sans doute manque-t-il de la vocation nécessaire, car il ne compte pas prendre racine au désert.

— Allons donc!... il ne pourra plus vous quitter... et, si vous persistez dans votre sauvagerie...

— Il m'emmena.

— Il vous emmena!... Ah ça! ma chère, de qui donc parlez-vous, je vous prie?

— D'un homme respectable que vous connaissez bien, ma cousine, de M. de Madiran.

Un flot de fiel verdit subitement le teint bilieux de la voyageuse. Elle entrevit la réalisation de toutes ses craintes et son trouble passa dans sa voix.

— Je le connais peu. Il vous accaparait trop jadis pour laisser place à votre famille autour de vous.

Je vois que son système lui a réussi et que, ne pouvant plus peser sur vos desseins par sa présence habituelle, il ne craint pas de perpétuer son influence par des voyages fréquents.

— Vous vous trompez; M. de Madiran n'est venu qu'une fois, il y a quelques semaines. Comme vous, ma cousine, il respectait mon deuil. Mieux que vous il croyait à mon indépendance de sentiments.

— Voilà le grand mot, le vrai mot de la situation: votre indépendance intime. Vous avez confiance profonde... entière... en lui, ma chère?

— Oui, ma cousine, profonde, entière.

— Vous l'avez établi, de votre volonté propre, maître absolu de votre destinée?

— Non pas maître... appui, guide, conseil, je vous l'ai dit.

— Eh bien! puisque sans ce vieillard désintéressé vous ne sauriez rien faire, rien vouloir, rien conclure, demandez-lui, ma chère Emmeline, quel meilleur mari peut être offert à une orpheline qu'un cousin jeune, beau, riche, charmant, qui l'aime à en perdre l'esprit, et, à coup sûr, la santé.

Emmeline raffermir son accent, et d'un ton très-calme, très-digne:

— Je ne lui demanderai pas cela, ma cousine, car la réponse, dans ma bouche comme dans celle de M. de Madiran, est faite déjà.

— La réponse?... quelle réponse?

— Un fait que je me proposais de vous écrire,

dès que quelques jours de plus auraient passé sur ma décision.

— Et... ce fait?

— Je vais bientôt appeler « mon père » celui que j'appelle depuis longtemps « mon guide ».

— Vous dites?... Ai-je compris cette énormité?...

« Mon père!... » Vous allez dire « mon père!... » Ah ça, vous allez donc épouser...

— M. Robert de Madiran, avoua la jeune fille dans un ravissant sourire de bonheur et de confusion.

Il y eut une minute, toute une minute de silence. La voyageuse, frappée en plein front, chancelait sous le coup. Son aveugle tendresse maternelle n'était pas seule engagée dans ce débat; la fortune de Gustave, ou plutôt son propre héritage à elle, que ce modèle des fils escomptait avec largesse, avait à peu près disparu, depuis quelques mois, dans des nuits de jeu sans trêve.

Ruiné, Gustave d'ASTVILLE avait besoin d'épouser une héritière. Menacé dans ses ressources personnelles, sa mère aurait donné dix ans de vie pour lui mettre dans les mains les millions d'Emmeline.

Et c'était M. de Madiran qui la devançait!... Et c'était Robert qui allait devenir l'époux de l'héritière!

Robert! était-ce possible?... Un souvenir brûlant traversa le cerveau de la voyageuse. Une pa-

role infernale vint à ses lèvres.

— Grand bien vous fasse, mademoiselle d'Anglejean! siffla-t-elle en se levant d'un mouvement rapide; sachez seulement que si Robert de Madiran devient votre mari, ce n'est qu'avec le regret de n'avoir pu devenir votre beau-père.

— Vous dites?... répétez... je ne comprends pas, balbutia la pauvre fille effarée.

— Je dis, je prouverai, s'il le faut, que la comtesse Césarine a repoussé M. Robert... à regret, peut-être... vu son âge... lequel M. Robert lui a fait, deux ans durant, la cour respectueuse et tendre d'un prétendant des plus épris!...

— Oh!... cela n'est pas!...

— Vous le lui demanderez à lui-même. Au revoir, mon cher amour!

Elle sortit du berceau sans se retourner et regagna la maisonnette d'un pas hâtif.

Pierrette était de retour. Le capitaine fumait sa pipe sur le seuil. Elle l'aborda vivement.

— Capitaine, un bateau doit-il romenter bientôt la Gironde?

— Dans moins d'une heure, madame.

— Voulez-vous me reconduire bien vite, alors?

— Vous reconduire?... mais... où donc est Mademoiselle?

Madame d'ASTVILLE sourit d'un air fin.

— Sous le berceau: elle révo!...

— Et comment se peut-il faire qu'elle ne vous

Un nouveau mouvement dans le personnel des finances;

Un nouveau mouvement dans la magistrature;

Un nouveau mouvement dans le personnel du ministère de la guerre.

Le premier comprendrait une quinzaine de révocations.

\*\*

Tous les départements sont inondés d'une petite brochure qui a pour titre: *M. Gambetta*, et qui a été imprimée à Paris à plus d'un million d'exemplaires, depuis le mois de septembre dernier.

Dans un grand nombre de localités, cette brochure, malgré son prix modique, n'est pas vendue, elle est donnée par les colporteurs, qui sont sans doute rémunérés pour cela.

\*\*

Une dépêche de Versailles annonce que M. Jules Favre est mort hier matin.

\*\*

Les plus optimistes estiment que le cabinet aura 270 voix, ce qui ferait, sur 533 députés, une majorité de 7 voix. — C'est maigre!

\*\*

Le gouvernement se montrerait très-inquiet de l'attitude de M. Jules Simon au Sénat.

On craint, dans le ministère, que le nombre des dissidents n'augmente encore.

\*\*

La commission de l'aumônerie militaire a entendu le ministre de la guerre.

Le général Farre s'est déclaré partisan de la proposition Duvaux.

Il a même, a-t-il déclaré, quelques raisons de plus que la commission n'en a fait valoir en faveur de la suppression de l'aumônerie militaire. Les capitaines de compagnie et les chefs de corps doivent avoir sur les soldats, indépendamment de l'autorité disciplinaire, une influence paternelle. Ils doivent connaître leurs soldats au point de vue de leur tempérament personnel, de leurs relations, de leur situation de famille, le tout pour leur accorder aide et protection. Eh bien! ajoute M. le ministre, les aumôniers ont pris eux-mêmes, à l'exclusion des officiers, cette influence morale si précieuse et qui doit rester aux chefs militaires pour établir en leur faveur le respect et la soumission du soldat. Cela doit cesser et cela cessera.

Mais M. le ministre désire que la commission renonce à la suppression des aumôniers dans les hôpitaux militaires.

Il n'y a, d'ailleurs, en tout en France et en Algérie que 32 hôpitaux militaires: 18 dans les départements, 6 à Paris, 2 à Lyon et 8 en Algérie.

M. Desseaux a rappelé les motifs qui ont déterminé la commission. Des prêtres attachés aux paroisses dans le ressort desquelles se trouvent les hôpitaux peuvent y venir,

s'ils y sont appelés; mais le maintien des aumôniers dans l'intérieur des hôpitaux, à poste fixe, est une cause incessante d'influences regrettables.

M. Ratier insiste et cite certains faits à l'appui, ainsi que M. Datas et M. Saint-Martin.

La commission, tout en regrettant vivement de ne pouvoir s'associer au désir de M. le ministre, maintient, à la majorité, la suppression des aumôniers dans les hôpitaux.

\*\*

On se souvient qu'un receveur radical disparaissait, il y a quelques mois, laissant dans sa caisse un déficit de plus de 500,000 francs.

Il paraît que, contre tout précédent, le ministre des finances aurait l'intention de partager cette perte entre tous les receveurs généraux de France.

\*\*

Il est aujourd'hui plus sérieusement question que jamais de remplacer le général Vinoy à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur. Des députés ont affirmé que M. de Freycinet avait pris cet engagement le lendemain de sa nomination à la présidence du conseil, mais qu'il avait demandé deux mois avant de pouvoir accomplir les changements qu'il méditait.

\*\*

#### JEUNES LAÏQUES.

On lit dans *l'Ordre et la Liberté* de Valence:

« Depuis que M. Bélat et son conseil municipal ont doté notre ville de nouvelles écoles laïques, après avoir chassé les Frères, il existe de là part des élèves de ces nouvelles écoles une animosité croissante contre les élèves qui continuent à fréquenter les écoles des Frères.

« Il y a quelque temps, on en a eu une preuve dans le quartier Notre-Dame. Cinq ou six jeunes élèves de l'école laïque de ce quartier allèrent un jour, vers midi, à l'école des Frères, où se trouvaient un certain nombre d'élèves qui dinaient tranquillement près du poêle. Les jeunes laïques entrèrent avec effronterie, l'injure à la bouche et faisant des menaces bruyantes.

« L'un d'eux, saisissant la petite tringle en fer qui sert à attiser le feu du poêle, la brandissait comme une arme contre les élèves des Frères, qu'il appelait: *clique à Mandrin*. Du reste, tous ces charmants laïques faisaient grand tapage, allant et venant dans la classe, bousculant les élèves des Frères qui dinaient et se chauffaient.

« Ceux-ci finirent par perdre patience; ils se défendirent et chassèrent les élèves de l'enseignement laïque, dont l'ardeur anticléricale avait brisé quelques carreaux de vitre et laissé d'autres traces de brutalité sur les portes.

« Plainte fut portée par qui de droit devant le tribunal de simple police.

« Les petits laïques ont comparu ces

jours-ci devant le juge de paix, qui, en raison de leur âge, a dû se contenter de leur adresser de sévères remontrances, en condamnant leurs parents aux frais de cette comparution.

« Il paraît que l'un de ces jeunes laïques s'est montré si insolent, dans sa fierté républicaine, que le juge de paix a dû le faire expulser du prétoire.

« Parmi ces futurs citoyens que nous préparons l'enseignement laïque, on cite le fils d'un de ces marchands de journaux qui crient dans nos rues les feuilles républicaines où l'on apprend à combattre le cléricalisme et à chanter la *Marseillaise*.

« Depuis que nous avons de nouvelles écoles laïques, il ne se passe guère de jour sans qu'on entende, çà et là, dans nos rues, des bandes de petits garçons, voire de petites filles, qui font réentendre les airs de cet hymne patriotique. »

#### Etranger.

ALLEMAGNE. — La *Gazette d'Augsbourg* a reçu de Berlin une correspondance d'où il résulte que l'hostilité que l'Allemagne montre à la Russie et les excitations continuelles auxquelles se livre la presse allemande viennent de produire des faits de nature assez grave.

Un échange de visites avait eu lieu jusqu'ici assez souvent entre les officiers des frontières russes et prussiennes. Il y a quelques jours, des officiers d'une garnison de la province de Posen avaient accepté une invitation de corps des officiers de Kalich. Après le dîner, s'engagea une discussion politique au cours de laquelle les Russes reprochèrent aux Prussiens leur ingratitude. Les Prussiens ripostèrent avec la hauteur qu'on leur connaît, et finalement les Russes dégainèrent, et leur colonel eut toutes les peines du monde à protéger leurs hôtes. Il les fit sortir du local où s'était donné le dîner et entrer dans sa maison située tout près de là. Enfin, il les fit reconduire à la frontière par une escorte de cosaques.

— On mande de Berlin, 17 janvier, que le ministre de la guerre vient d'interdire à tous les officiers des régiments sur la frontière russo-allemande d'accepter des invitations à dîner qui pourraient leur être adressées par les officiers russes.

L'incident est clos. Les notes diplomatiques échangées à ce sujet n'ont pas eu le caractère comminatoire qu'on leur a attribué, mais M. de Bismark a insisté pour que les officiers russes fussent cassés.

Sans donner complète satisfaction au chancelier allemand, il a été décidé, à Pétersbourg, que ces officiers seraient publiquement reprimandés et que leur avancement serait retardé de deux années. Ils ont été envoyés dans d'autres garnisons.

En même temps, le gouvernement russe ayant fourni des explications plausibles sur les armements en Pologne, Bismark s'est contenté de la satisfaction qui lui était don-

née. L'empereur Guillaume a tenu à ce que cette affaire fût terminée.

IRLANDE. — Les indigents de Dublin ont arboré le drapeau noir; au sommet de la hampe ils ont placé un pain: ils demandent non pas la charité, mais du travail équitablement rétribué, et non pas des salaires insuffisants tels que ceux qui leur ont été offerts dernièrement. Le lord-maire de Dublin s'est déclaré favorable à leurs réclamations. Tous ces ouvriers, au nombre de 4,000, ont été unanimes à rendre hommage aux services rendus à l'Irlande par la duchesse de Marlborough.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Saumur.

Hier soir, M. Varroy, ministre des travaux publics, sénateur de Meurthe-et-Moselle, a fait savoir qu'il arriverait à Saumur par l'express de 3 heures du matin; on espérait même que M. de Freycinet, président du conseil, l'accompagnerait; mais, à 7 heures du soir, M. de Freycinet a dû renoncer à son projet.

M. le Ministre des travaux publics était accompagné de M. Cherpy, inspecteur général des ponts-et-chaussées, de M. Rousseau, inspecteur général de la navigation, qui étaient déjà venus parmi nous, de M. l'ingénieur en chef des poudres, et d'un officier d'ordonnance de M. le ministre de la guerre. M. Abdon Béchade et le secrétaire général de la préfecture sont également revenus à Saumur hier soir.

M. le Ministre a été reçu à la gare par les autorités de Saumur. M. le général L'Hôte, M. Béchade, M. le Sous-Préfet, M. le Capitaine de gendarmerie et les Ingénieurs qui sont à Saumur depuis plus de dix jours.

Dès ce matin, sept heures, ces messieurs se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, où déjà étaient rendus M. Sainjon, ingénieur en chef du service de la Loire, M. Lorieux, ingénieur en chef du département de Maine-et-Loire, M. Tresca, ingénieur de l'arrondissement, M. le Sous-Préfet de Saumur, et M. Mercier, conducteur principal du service de la Loire.

A 7 heures 1/2, M. le Ministre et toute l'assemblée se sont transportés à Souzay et à Montsoreau; puis M. le Ministre des travaux publics est revenu par Saumur, pour se rendre à Villebernier et à Gauré.

A la suite de cette inspection, un rapport sera rédigé par MM. les Ingénieurs, et une décision sera prise en conseil supérieur du corps des Ingénieurs, à Paris, sous la présidence de M. le Ministre des travaux publics.

Notre situation est d'une gravité inouïe et unique, et les annales des ponts-et-chaussées ne mentionnent rien de semblable. Aussi s'explique-t-on les préoccupations bien légitimes que cette banquise cause au gouvernement, qui ne reculera devant aucun sacrifice pour en atténuer les effets.

La Loire tend toujours à baisser: si les

accompagne pas? fit le capitaine avec défiance.

— Je la trouble un peu, cette enfant... J'avais à lui parler de mille choses qui remuent les jeunes cœurs... Laissez-la se remettre. Et nous, mon cher capitaine, partons.

— Sans vous reposer... sans dîner?... Voyons, madame, ce n'est pas sérieux?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux... et aussi de plus pressé.

— Mais Mademoiselle ne me pardonnera pas...

— Elle pardonnera tout. Vite, vite, à votre canot.

Rovelou n'avait pas de raisons pour insister davantage, quoique le silence d'Emmeline le surprit un peu. Après une seconde d'hésitation, il en vint à penser que la candidature de Gustave venait d'être posée une dernière fois à la main de la jeune fille, que celle-ci avait motivé son refus, et qu'une gêne assez naturelle avait dû naître entre la mère repoussée et la fiancée contrainte à sortir de sa réserve.

Cette supposition, très-logique, qui se rapprochait beaucoup de la vérité, engagea le marin à ne pas entraver le prompt embarquement sollicité par la voyageuse.

Elle descendait déjà la rampe, n'ayant répondu que par un geste familier au salut de Pierrette stupéfaite. Il la suivit.

Quand ils eurent disparu au tournant de la rive, la vieille gouvernante qui les avait suivis jusque-là

d'un regard anxieux, tant les façons d'agir de cette visiteuse intempestive lui paraissaient bizarres, s'émut par réflexion de l'explicable absence d'Emmeline.

Quel froissement, quelle explication délicate pouvaient avoir empêché M<sup>lle</sup> d'Anglejean de remplir envers une parente ce devoir élémentaire de la reconduire, au moins quelques pas, tandis que cette parente venait de faire, pour la voir une heure, plusieurs centaines de lieues?

Pierrette, effrayée, appela, ne reçut pas de réponse, escalada le jardinet en quelques enjambées et parvint au berceau où Emmeline était assise, immobile, les mains serrées et les yeux fixes comme une somnambule.

On eût dit, tant elle était pâle, que la mort venait de la toucher.

Pierrette jeta un cri terrible. La somnambule l'entendit, tourna lentement la tête et la considéra d'un air surpris comme on considère un étranger.

— Oh! Seigneur!... exclama la gouvernante en glissant effarée aux genoux d'Emmeline, dont elle prit les mains refroidies... Seigneur!... est-ce que vous voulez me la reprendre?

Ce cri naif parut réveiller la jeune fille. Le cœur, en quelque sorte arrêté par une douleur soudaine, reprit son mouvement, l'œil retrouva de la vie; la physiologie perdit peu à peu sa terrible rigidité. Elle ne parlait pas.

Vainement Pierrette la suppliait de la rassurer par un mot, l'interrogeait fiévreusement sur la cause de cette prostration, la parole semblait un effort trop immense pour l'enfant foudroyée.

L'entraînant, la portant presque, Pierrette la ramena vers la maison au seuil de laquelle Robert et son père, inquiets, sondaient du regard l'unique rue du village.

D'ordinaire, à leur retour, un cher visage s'encastrait aux fenêtres pour les saluer du meilleur sourire; une petite main se tendait pour leur souhaiter la bienvenue, et la fiancée venait, joyeuse, au-devant de ses seules affections.

Ce jour-là, ils virent Emmeline blême et tremblante aux bras de Pierrette; Emmeline qui, les reconnaissant, abaissa les yeux pour ne pas les voir.

Robert s'élança:

— Emmeline!

Elle reprit quelque force pour éviter les mains qu'il étendait vers elle, détourna la tête et disparut dans la maison, tandis que M. de Madiran, pétrifié, la considérait avec stupeur sans oser la suivre.

Elle avait gagné sa chambre et s'y était enfermée pour y trouver au moins la liberté des pleurs.

Le père et le fils accablaient Pierrette de questions, et la vieille fille abasourdie, qui ne savait rien, montrait d'un doigt courroucé la silhouette d'un canot qui disparaissait au coude du fleuve.

— C'est le capitaine, là-bas? exclama Robert.

— Et cette femme maudite! dit Pierrette.

— Quelle femme?

— M<sup>lle</sup> d'Astiville.

— Ah! fit le vieillard illuminé d'un trait, le serpent a mordu notre enfant!

Si M. de Madiran jetait cette exclamation énigmatique, c'est qu'autrefois, à l'hôtel d'Anglejean, M<sup>lle</sup> d'Astiville, curieuse et d'esprit inquiet, s'était permis quelque surprise du bannissement du fils d'une maison où le père avait ses grandes entrées. Il avait même pu supposer, à la réserve feinte de son langage, à ses réticences habiles, que la romanesque béruc de Robert n'était pas inconnue de cette excellente personne. De là à en tirer parti dans le sens de ses intérêts ou de sa rancune, il n'y avait qu'un pas.

(A suivre.) CLAIRE DE CHANDENEUX.

L'*Echo Saumurois* commencera, vers la fin de cette semaine, un charmant feuilleton intitulé: LES RESSOURCES DE MA TANTE JEANNE, histoire campagnarde. Cette production est due à la plume élégante de M<sup>lle</sup> MIE D'ACHONNE, qui s'est fait un nom dans le monde littéraire.

grèves n'étaient couvertes de glaçons, elles apparaîtraient partout.

M. l'ingénieur des poudres doit rester à Saumur jusqu'à nouvel ordre pour diriger les travaux de mines que l'on tentera dans le bras de la rive droite.

Les pontonniers et les soldats du génie dégagent toujours le chenal qui met en communication la haute Loire avec Saumur ; malheureusement, de nouveaux glaçons apparaissent en Loire, et, si le temps froid persiste, on craint qu'ils n'obstruent de nouveau ce chenal.

M. le Ministre des travaux publics doit retourner à Paris ce soir, à 2 heures, par un train spécial.

Depuis dimanche, le froid a repris avec une intensité extraordinaire. Hier, toute la journée, le vent a été glacial, et le thermomètre ne s'est guère élevé au-dessus de zéro. A dix heures du soir il était déjà à 5 degrés au-dessous de glace, et cette nuit il a atteint 10 degrés.

Aujourd'hui mardi, à midi, le thermomètre est à 3 degrés au-dessous de zéro. Le vent est à l'est.

Le baromètre, qui était descendu dimanche à 760<sup>mm</sup>, est remonté, sous l'influence des courants polaires, à 770<sup>mm</sup>.

Avec cette température, nous ne pouvons espérer voir partir de sitôt le glacier de Villebernier. Malgré tout, les travaux de défense sont activement poussés par les troupes diverses qui séjournent à Saumur.

#### LE GLACIER DE SAUMUR.

On lit dans le *Grand Journal*, nouvelle feuille républicaine, politique et financière :

« Le ministère de la guerre a fait dresser un plan de l'état du fleuve et des campagnes voisines.

« La situation est grave. Un sinistre sans exemple menace le pays, et malheureusement tous les efforts faits jusqu'à ce jour ne sont pas en proportion avec le danger.

« On attend la débâcle et on la redoute.

« Plus de cinquante mille curieux se sont portés sur les rives du fleuve et contemplent la banquise qui demain peut-être causera la désolation de toute une contrée.

« Il ne faut pas oublier que la glace a près de huit mètres d'épaisseur et qu'elle occupe une étendue de près de deux lieues. »

A l'occasion de notre glacier, les reporters de la presse parisienne sont capables de faire croire à une véritable perturbation dans la géographie de l'Anjou.

Le *Figaro* n'a pas été exempt d'erreurs ; voici maintenant ce que nous lisons dans le *Grand Journal* :

« Si la débâcle venait à se produire subitement, Saumur et Angers seraient menacés et l'on aurait à déplorer d'immenses malheurs. »

Qu'il est donc difficile de faire comprendre que c'est la Maine et non la Loire qui passe à Angers !

Nous extrayons ces quelques lignes d'une lettre adressée à l'*Indépendant* de Tours par un de ses abonnés habitant Villebernier :

« 18 janvier. — L'eau est toujours en baisse, et nous avons maintenant deux mètres de rabais ; la glace est toujours dans la même position, mais elle ne présente plus d'aussi énormes blocs qu'il y a une dizaine de jours ; cette diminution doit être attribuée à l'abaissement du niveau des eaux. »

« Les visites à la mer de glaces sont toujours nombreuses ; après avoir vu les gens des pays voisins, nous voyons maintenant des étrangers, et notamment des Anglais. Les pontonniers qui étaient ici sont partis depuis mercredi, et nous n'avons plus guère que des amateurs qui paraissent se borner à regarder à chaque instant dans une lunette, ce qui n'avance pas beaucoup les choses.

« Des photographes sont journellement sur les rives occupés à prendre des épreuves de ce lamentable tableau. »

« L'eau est beaucoup plus basse à Saumur qu'à Villebernier. Il y a près d'un mètre de différence.

« A Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, il y a toujours une dizaine de pontonniers. »

On écrit au *Journal de Maine-et-Loire* :

« J'ai visité en détail le glacier de Gennes (la Boussinière) ; c'est splendide, c'est féérique.

« Il faut voir cela et inviter amis et touristes à venir voir. Pour avoir le tableau complet, il faudrait partir de Gennes, suivre ensuite, en voiture (vous en trouverez facilement à Gennes), la route du coteau (rive gauche) jusqu'à Saumur ; vous trouverez encore à Cunault et au-delà de beaux points de vue ; enfin, de Saumur, il faut se rendre à Villebernier, où est la banquise monstrueuse.

« En suivant cet itinéraire, vous aurez l'ouvrage entier, mais si vous n'en pouvez voir qu'une page, voyez Gennes, c'est la plus pittoresque, c'est la plus gracieusement grandiose, quoique de beaucoup moins importante et surtout moins dangereuse que Villebernier. »

La première session ordinaire des conseils municipaux doit avoir lieu au commencement de février.

Dans cette session, les conseils municipaux seront appelés à voter les dépenses de l'instruction primaire et à fixer le taux de la rétribution scolaire pour 1884.

Vendredi 16 janvier, le *Patriote de l'Ouest* comparait devant le tribunal de police correctionnelle de notre ville, cité à la requête de M. le curé de Montsoreau, pour outrages et diffamation.

Il ne nous est pas permis de reproduire la plaidoirie de M<sup>e</sup> de la Vèze, avocat du préte qui avait été grossièrement insulté par le journal : la loi nous le défend. Nous pouvons du moins apprendre à nos lecteurs que le tribunal a donné gain de cause au plaignant, et condamné le *Patriote* à 500 fr. d'amende, et à l'insertion du jugement dans un journal d'Angers et dans les deux journaux de Saumur. Les frais de ces insertions ne doivent pas dépasser 300 fr. comme dommages-intérêts.

Le lendemain samedi, nous apprend le *Patriote*, est venue à Angers l'affaire du frère Corderet, contre le *Patriote*, l'*Electeur* et l'*Anti-Clerical*.

Le prononcé du jugement n'aura lieu qu'à huitaine.

Les inventions bonnes et utiles ont le privilège d'exciter la cupidité des gens et d'encourager les contrefacteurs. C'est ce qui vient de se passer pour le *crochet automatique* de M. Chevreau-Lorrain, de Saumur.

En 1879, notre compatriote apprit qu'un industriel de Vichy, M. A. Rivet, vendait un *crochet automatique* pour couvertures en ardoises qui lui parut une copie trop fidèle de celui pour lequel il avait pris un brevet en 1876, et il traduisit, de ce chef, devant le tribunal de police correctionnelle de Cusset (Allier), son contrefacteur.

Le tribunal de Cusset a rendu son jugement dans l'audience du 6 janvier dernier. Il déclare Rivet convaincu d'avoir porté atteinte aux droits de M. Chevreau-Lorrain, de Saumur, par la fabrication de son *crochet* qui est une contrefaçon de celui de notre concitoyen ; condamne le contrefacteur à 46 francs d'amende, 400 fr. de dommages-intérêts, et ordonne l'insertion du jugement, par extrait, aux frais du sieur Rivet, dans un journal de Cusset et dans un journal de Vichy.

Il est évident que le jugement ne peut se prononcer sur la valeur intrinsèque du *crochet* de M. Chevreau-Lorrain ; mais M. A. Rivet, en l'imitant trop servilement, s'est chargé d'en reconnaître toute la supériorité.

Nous ne pouvons donc que féliciter M. Chevreau-Lorrain d'avoir déjà trouvé un nouveau contrefacteur.

#### Théâtre de Saumur.

On nous annonce pour demain mercredi une brillante représentation des *Dragons de Villars*, le charmant opéra-comique de Maillart, avec le concours de M<sup>lle</sup> Reggiani, qui a déjà obtenu tant de succès sur notre scène dans *Mignon*, la *Favorite* et *Charles VI*. Tous nos dilettantes, qui ne cessent de réclamer l'excellente cantatrice, pourront l'applaudir de nouveau dans un de ses meilleurs rôles (Rose Friquet). M. Rougé se montrera dans celui de Belamy, auquel il prêtera son talent de chanteur et de comédien. Un nouveau ténor, M. Idrac, jouera le rôle de Sylvain.

#### Faits divers.

Nous lisons dans le *Charentais* d'Angoulême du 17 :

« Cette après-midi, vers trois heures et demie, une forte détonation apprenait à notre ville qu'un nouveau sinistre venait de se produire à la Poudrerie.

« La nouvelle était malheureusement exacte. Un gréloir venait de sauter en faisant deux victimes.

« M. le docteur Morin, médecin à la Couronne, que le hasard faisait passer à proximité du lieu de l'accident, n'a pu que constater la mort de ces deux malheureux.

« A la première nouvelle de cette catastrophe, M. le général Jacquolot de Montcets, les autorités, la gendarmerie se sont dirigés en toute hâte vers la Poudrerie, ainsi que plusieurs médecins civils et militaires.

« Au dernier moment, nous apprenons que les malheureuses victimes de cet accident se nommaient Bellamy et Tricard. Ce dernier était marié et père de cinq enfants. Bellamy ne travaillait à la Poudrerie que depuis six mois. »

L'ex-gardien de la paix Prévost, l'assassin de la fille Blondin et du courtier en bijouterie Lenoble, condamné à mort par arrêt de la cour d'assises de la Seine, a été exécuté hier matin, à sept heures, sur la place de la Roquette, à Paris.

Un million d'amende. — Le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand vient de condamner M. Masson-Royer, liquoriste à Clermont, contre lequel plus de 4,500 contraventions avaient été relevées, à 767,000 francs d'amende, non compris les décimes, ce qui porte le capital à payer à près d'un million.

Un favori de la fortune. — On écrit de Stainville (Meuse) :

« Un lot de 400,000 fr., du dernier tirage du Crédit foncier, a été gagné par M. Guyot, notaire à Stainville, possesseur du n° 1,260,694. »

Dialogue entre deux radicaux, dont l'un est enfin pourvu d'une sinécure, tandis que l'autre n'a pas encore touché à l'assiette au beurre :

— Oh ! moi, tu sais, dit le premier, je ne me mêle plus de politique. On fera ce qu'on voudra, ça m'est égal ; je m'en lave les mains.

— Tu t'en laves les mains ! Alors tu n'es donc plus un frère ?

#### UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vauconleurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

#### REVUE FINANCIÈRE.

Paris, le 19 janvier.

Nos fonds publics présentent une très-grande fermeté. Le 3/0/0 s'est élevé à 81.70. L'amortissable monte à 83.17. Comme il ne saurait être question, pour le moment, d'une nouvelle émission de rentes remboursables, on s'est empressé de défaire les arbitrages précédemment entrepris au détriment de ces rentes. A la suite d'un exercice pendant lequel les rentrées de l'impôt indirect ont dépassé les prévisions de plus de 140 millions, le Trésor est surabondamment pourvu pour couvrir les premiers besoins du ministre des travaux publics.

Le Comptoir d'Escompte est ferme à 898. Crédit Lyonnais, 880. Le groupe de la Banque hypothécaire est fortement atteint. On n'essaie même plus à dissimuler l'échec de l'émission des fameuses obligations 1 1/2 0/0 ; cet échec, on l'attribue au Crédit Foncier, qui aurait eu le tort de défendre, par une attitude énergique, les intérêts qui lui sont confiés.

La Banque hypothécaire fait dire qu'elle va demander, devant les tribunaux, une réparation du dommage que le Crédit Foncier lui a causé. La Banque hypothécaire le prend d'un peu haut ; nous croyons savoir qu'avant d'attaquer elle devrait se préparer à la défense : elle est accusée d'avoir contrevenu aux dispositions de la loi de 1836 sur la loterie et d'avoir dénigré les obligations du Crédit Foncier. Elle aura à répondre de cette accusation, devant les tribunaux, en vertu d'un exploit qui vient de lui être signifié.

La galerie trouve dans cette cacophonie un sujet de divertissement qui ne fait que surexciter les nerfs de la Banque hypothécaire.

Nos actions de chemin de fer ont vivement repris, même celles de la Compagnie de l'Orléans ; les capitalistes croient de moins en moins à un rachat possible par l'État.

En même temps, nos grandes valeurs industrielles, telles que le Gaz, les Omnibus, le Suez et les Petites-Voitures, acquièrent plus de fermeté.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Session du 18 janvier 1880.

Versements de 115 déposants (22 nouveaux), 17,029 fr. » c.  
Remboursements, 17,074 fr. 68 c.

#### Marché de Saumur du 17 janvier.

Blé de semence . . .	—	—	—	—	—
Blé nouv. (Th.) . . .	25	80	Huile de noix . . .	50	125
Froment (Th.) . . .	26	80	Huile chene . . .	50	—
Halle, moy. . . . .	23	80	Graine tréfle . . .	50	—
Seigle . . . . .	17	33	— luzerne . . . . .	50	—
Orges . . . . .	15	78	Foin (dr. c.) . . .	780	85
Avoine bar. . . . .	11	—	— Luzerne . . . . .	780	75
Fèves . . . . .	15	78	Paille . . . . .	780	55
Pois blancs . . . . .	80	43	Amandes . . . . .	50	—
— rouges . . . . .	80	54	Cire jaune . . . . .	50	190
Graine de lin . . . .	70	—	Chanvres 1 <sup>re</sup> . . .	—	—
Chenevis . . . . .	50	18	— qualité (52 k. 500)	48	—
Farine, culas . . . .	157	74	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	43	—
			— 3 <sup>e</sup> . . . . .	38	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	125	à	150
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	110	à	110
Ordin., envir. de Saumur 1877, 1 <sup>re</sup> id.	1 <sup>re</sup> id.	110	à	110
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	100	à	100
Saint-Léger et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	1 <sup>re</sup> id.	110	à	110
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	100	à	100
Le Puy-N.-D. et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	1 <sup>re</sup> id.	100	à	100
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	90	à	100
La Vienne, 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	85	à	90

ROUGES (2 hect. 30).

Souza et environs, 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	150	à	150
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	115	à	115
Champigny, 1878 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	150	à	150
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	130	à	130
Id. 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	130	à	130
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	110	à	110
Varrains, 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Varrains, 1878 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Bourgueil, 1878 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	160	à	160
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	150	à	150
Id. 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	130	à	130
Restigné 1878 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Id. 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Chinon, 1878 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	150	à	150
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	140	à	140
Id. 1877 . . . . .	1 <sup>re</sup> id.	140	à	140
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	130	à	130

#### Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Mercredi 21 janvier 1880.

Représentation avec le concours de Mademoiselle REGGIANI, première chanteuse contralto, des Italiens, et de M. IDRAC, premier ténor léger.

#### LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de A. MAILLART.

M<sup>lle</sup> REGGIANI remplira le rôle de *Rose Friquet* ; M. IDRAC celui de *Sylvain* ; M. ROUGÉ celui de *Belamy* ; M. BOULANGER celui de *Thibault* ; M<sup>lle</sup> LONGUEVILLE celui de *Georgette*.

Prix des places pour cette représentation :

Loges de balcon, Fauteuils de balcon, Stalles d'orchestre, 4 fr. 50 ; Loge de MM. les Officiers, 3 fr. ; Parquet, Pourtour, Premières Loges, 3 fr. ; Baignoires, 3 fr. 50 ; Parquet militaire, 2 fr. ; Parterre, 2 fr. ; Parterre militaire, 1 fr. ; Secondes, 1 fr. ; Amphithéâtre, 50 c.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

M<sup>me</sup> BERTHE, la somnambule du *Journal du Magnétisme* (fondé par le baron du Potet, 22<sup>e</sup> année ; 6 fr. par an ; le n° 25 cent.) Célèbre pour le traitement des MALADIES. Consult. par correspondance, 3, rue Monthabor, Paris.

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrance de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalessière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalessière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalessière. LÉON PEYLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalessière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épici-er, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 34 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		0 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	3 35 soir.	4 15 soir.	
12 15 soir.	5 14 —	6 25 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 46.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	81 45		30	Crédit Foncier colonial	300			Canal de Suez	748 75	2 50	
3 % amortissable	82 95		30	Crédit Foncier, act. 500 f.	1120		12 50	Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	113 25		65	Obligations foncières 1877	371			Société autrichienne	580		
5 %	116 47		23	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	710		10	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	509 50		1 50	Crédit Mobilier	650			Orléans	383 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	340			Crédit foncier d'Autriche	768 75	2 50		Paris-Lyon-Méditerranée	381		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530			Est	716 95			Est	380 50		
— 1865, 4 %	532 50			Paris-Lyon-Méditerranée	1168 75	2 50		Nord	384 75		
— 1869, 3 %	408			Midi	860			Ouest	382		
— 1871, 3 %	399			Nord	1495			Midi	360		
— 1875, 4 %	524			Orléans	1165			Paris (Grande Ceinture)	387		
— 1876, 4 %	524			Ouest	772 50		2 50	Paris-Bourbonnais	380		
Banque de France	3244			Compagnie parisienne du Gaz	1317		7	Canal de Suez	566		
Comptoir d'escompte	898 75			C. gén. Transatlantique	615		2 50				
Crédit agricole											

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir, —	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)	

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — omnibus-mixte	
4 — 44 — — soir, omnibus-mixte.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE, A Saumur, place du Roi-René, Le mercredi 21 janvier 1880 et jours suivants, à midi,

### D'UN BEAU MOBILIER

Dépendant de la faillite du sieur Jules Jardin, négociant à Saumur, Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

- Une chambre à coucher style Louis XV;
  - Une autre chambre à coucher style Louis XVI;
  - Une salle à manger en chêne blanc;
  - Deux bureaux, casiers, cartons, presse à copier, etc.;
  - Bois de lit, commodes, tables de toilette, tapis, chaises, fauteuils, glaces, pendules, matelas, couvertures, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, rideaux, très-belles tentures, linges de corps et de ménage, vaisselle, batterie de cuisine, vaisselle et verroterie;
  - Vin blanc et vin rouge, cidre, demi-vin;
  - Un coffre-fort en fer;
  - Un tilbury, une charrette, un camion, deux harnais et ustensiles d'écurie;
  - Quatorze tonneaux et vingt-cinq sacs de guano;
  - Un ventilateur, deux diables, trois hectolitres de blé, dix hectolitres d'avoine, quatorze hectolitres de déchets;
  - Environ 2,800 sacs vides;
  - Coffres, bancs de jardin, chaises en fer, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.
- Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
- Le commissaire-priseur chargé de la vente, THUBÉ.

### A VENDRE

A près de 80/0.

### PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle. Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

Etude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil.

### A VENDRE

A L'AMIABLE, LA PROPRIÉTÉ DES

### ROCHEREAUX

Située commune de La Breille, canton et arrondissement de Saumur. Cent quatorze hectares, se tenant, en landes et sapinières pour la majeure partie, deux étangs empoissonnés. Très-belle chasse. S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> GIRAULT. (24)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1880, UNE MAISON Comprenant deux corps de bâtiments.

Sur la rue, au rez-de-chaussée, cuisine et salle à manger; au premier, salon, deux chambres, mansardes et greniers; Sur le jardin, salon, salle à manger et vestibule; au premier, quatre chambres à coucher; Jardin, pompe, lieux d'aisances, deux belles caves; Un autre bâtiment dans le jardin, pouvant être converti en un vaste appartement. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire, ou à M<sup>me</sup> FILLOLEAU. (19)

### AVIS.

Le public est informé qu'il sera procédé, le 26 courant, à une heure de l'après-midi, à l'École de cavalerie, à

### L'ADJUDICATION

Des ouvrages divers, fournitures de bureau, fer, clous, charbon et outillage, nécessaires à cet établissement, du 1<sup>er</sup> janvier 1880 au 31 décembre 1882. (23)

### PUITS FORÉS

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques lufs. Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menière (Maine-et-Loire).

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. (25)

### AL. LEPELTIER

Épicerie, Confiserie, Droguerie. AU BON MARCHÉ MAGASINS DU CENTRE Place de la Bilange, 4, SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez!

### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS. Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

### LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris. La collection se compose actuellement de 42 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

Voulez-vous augmenter vos Revenus ?

ACHETEZ de la Rente Française d'après le système de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BANQUES DÉPARTEMENTALES Conseil donné par

## L'ÉPARGNE NATIONALE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

L'unique Journal financier ne s'occupant que de combinaisons assurantes à l'Épargne l'augmentation du Capital et du Revenu.

Renseignements sur toutes les Valeurs, Publication de tous les Tirages.

### Abonnement : UN Franc par An

Adresser les demandes 62, rue de Provence, à Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

## BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, couteleur-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Librairie Aug. BOYER et C<sup>e</sup>, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris. Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste ou de timbres.

P. LAROUSSE

## PETIT DICTIONNAIRE COMPLET

DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMPRENANT :

- 1<sup>o</sup> Une nomenclature très-complète de la langue, avec la nouvelle Orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;
- 2<sup>o</sup> Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts;
- 3<sup>o</sup> Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères;
- 4<sup>o</sup> Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.

QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL

Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures.

Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le